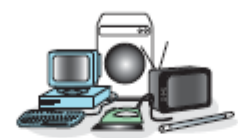
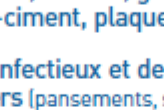


Encombrants pouvant être déposés sur le trottoir*

Encombrants autorisés	Encombrants non autorisés	Que faire des déchets non autorisés à la collecte des encombrants ?
 Déchets végétaux issus des jardins : tontes de pelouses mises en sacs et petits branchages ficelés.	 Electroménager, appareils électriques et électroniques (réglementation sur les DEEE)	 A déposer en déchèterie* ou à faire reprendre par votre fournisseur
 Objets volumineux ne pouvant entrer dans les poubelles : litterie, mobilier, bicyclettes, emballages...	 Réfrigérateurs et congélateurs	 A déposer en déchèterie* ou à faire reprendre par votre fournisseur
 Déchets issus du bricolage familial : portes, fenêtres, équipements de cuisine et de salle de bain, revêtements de sol	 Pneus et batteries	 A déposer en déchèterie* ou à faire reprendre par votre fournisseur
	 Déchets ménagers spéciaux	 A déposer en déchèterie* ou aux points de collecte spécifique DMS dans votre ville
	 Terre, déblais, gravats, amiante-ciment, plaques de plâtre	 A déposer en déchèterie*
	 Déchets Infectieux et de Soins des particuliers (pansements, seringues...)	 A reprendre par les professionnels de la Santé ou à déposer dans les déchèteries autorisées ou sur les points de collectes des DMS* (conditionnement en boîte réglementaire)

* Pour vos encombrants, ayez d'abord le réflexe déchèterie

* POUR TOUT RENSEIGNEMENT
SUR LES CONDITIONS DE DÉPÔT

 0 825 12 59 62
0,15 € la minute depuis un téléphone fixe

 www.esterra.fr



DÉCHÈTERIES :

Lille - Boulevard d'Alsace (porte d'Arras)
Lille - rue Jean-Charles Borda
Roubaix - Le Sartel rue de Leers
Tourcoing - La Martière Z.I. Tourcoing Est
Marquillies - rue de Faulx RD 22
Quesnoy sur Deûle - rue de Lille
La Chapelle d'Armentières - Z.I. La Houssoye
Halluin - Rue de la Lys
La Madeleine 299 rue du Prés. G. Pompidou
Seclin - Rue de Lorival

OUVERTURE (y compris les jours fériés) :

le lundi 10H30 à 18H00
du mardi au samedi 7H30 à 18H00
le dimanche 8H00 à 13H00

FERMETURE

1^{er} janvier - 1^{er} mai
11 novembre - 25 décembre

Objets réemployables à déposer en déchèterie



Le saviez-vous ?

Parmi les objets que vous déposez en déchèterie, certains peuvent être valorisés : mobilier, vaisselle, éléments de décoration, luminaires, jouets, matériel de puériculture, outils, livres.... Après réparation, si besoin, ils pourront trouver de nouveaux acquéreurs dans les ressourceries.

Comment faire ?

Avant de vous rendre en déchèterie, pensez à séparer ce type d'objets des autres déchets et à utiliser un carton (non fermé afin de permettre une visualisation rapide de son contenu) pour protéger les éléments fragiles (bibelots, vaisselle...)

A votre arrivée en déchèterie, n'oubliez pas de signaler à l'agent d'accueil ces objets susceptibles de réemploi afin qu'il vous oriente sur l'endroit où les déposer.